

Lancement de la Cité Musicale de l'île Seguin



J'ai signé ce matin 11 juillet le contrat de partenariat portant sur la conception, la construction et l'exploitation de **la future Cité musicale de l'île Seguin**.

[Découvrez la future cité musicale en 3D](#) ^[1]

Projet phare de la Vallée de la Culture

Lorsque j'ai pris la présidence du Conseil général des Hauts-de-Seine, j'ai souhaité **donner une identité culturelle à ce département** à travers le projet de Vallée de la culture, concept qui vise à développer et à animer tout au long de la vallée de la Seine qui structure notre territoire, les grands lieux culturels de notre patrimoine.

C'est dans ce cadre que nous avons décidé de lancer ce projet phare de la Vallée de Culture : la construction d'une cité musicale, un ensemble qui constitue à ce jour un projet unique en France et en Europe.

Il s'agissait, au-delà de l'intérêt départemental, de pallier une carence de la région parisienne, en la dotant d'un équipement tel qu'il en existe dans certaines grandes villes européennes comme Londres, Rome ou Hambourg.

Implantée sur la pointe aval de l'île Seguin, la Cité musicale sera construite sur une emprise d'un seul tenant (de 2,35 ha) dont le Conseil général est propriétaire.

Sa morphologie participe à la définition de la silhouette générale de l'île, et sa position, à la pointe, lui confère un statut tout à fait emblématique.

Cet ensemble, d'un très haut niveau architectural et technique, va doter le département d'un équipement culturel à vocation musicale de très haut niveau, à très fort rayonnement, tant dans le domaine de la diffusion de spectacles que dans celui de la création et de la pratique.

Il participe aussi évidemment à la reconquête de l'île Seguin après que les berges de la

Seine, côté Boulogne, aient elles-mêmes fait l'objet d'un développement urbain de très grande qualité.

Un projet musical exceptionnel

Il s'agit de créer une scène de loisirs et de pratiques culturelles permanentes pour tous les publics. C'est là un enjeu majeur du concept de Vallée de la Culture. L'idée de culture pour tous et d'excellence pour chacun. Une culture accessible et de qualité. L'ensemble disposera notamment d'un **auditorium de 1100 places** et d'une **salle de spectacle modulable de 4000 à 6000 places**. Il sera principalement destiné à l'organisation de concerts et d'événements, mais il aura aussi vocation à stimuler la recherche, la création, l'innovation et l'action pédagogiques.

Et bien sûr à héberger des formations musicales en résidence : l'ensemble **Insula orchestra**, cette phalange nouvelle que nous avons fondée avec Laurence Equilbey, qui fait rayonner le répertoire classique et romantique dans le Département, mais aussi sur les grandes scènes internationales et dans les festivals prestigieux.

Cette Cité musicale, elle sera aussi le lieu de résidence de **la Maîtrise des Hauts-de-Seine**, partenaire habituel de l'Opéra de Paris ou du Festival d'Aix-en-Provence, que nous avons l'intention d'installer définitivement au niveau du King's College de Cambridge ou de l'Escolania de Montserrat en Espagne.

L'auditorium sera le lieu principal de mise en oeuvre du service public du Conseil général avec une quarantaine d'événements par saison (manifestations diverses et spectacles). en plus d'une dizaine de dates réservées, au total le Conseil général assurera la programmation d'une cinquantaine de levers de rideaux chaque année.

L'ensemble de cet objet esthétique unique, qui a été pensé comme **un véritable quartier**, avec différents pôles, sera également pourvu d'espaces de répétition et d'enregistrement, d'un espace entreprise de 2 660 m², d'espaces de restauration et de commerces à vocation sociétale et culturelle.

Un partenariat public privé

L'ampleur d'un tel projet nous a naturellement conduits à nous tourner vers un partenariat. Cette Cité musicale ayant vocation à répondre à une demande qui dépasse largement le cadre du service public départemental. C'est pourquoi nous avons mis au concours les conditions d'un Partenariat Public Privé tout à fait inédit au terme duquel nous confions la conception, la construction, l'exploitation, l'entretien et la maintenance de l'ouvrage à notre partenaire pour une durée de 30 ans.

En l'occurrence, le Groupement composé de Bouygues Bâtiment Île-de-France, OFI InfraVia, Sodexo, le groupe TF1 et **les architectes Shigeru Ban et Jean de Gastines**, qui ont conçu cet extraordinaire vaisseau. Le coût de la construction de la Cité s'élève à 170 millions d'euros.

Ce contrat, qui intègre tous les coûts y compris celui du financement, présente un certain nombre d'avantages, notamment la garantie des délais, l'optimisation des coûts et leur encadrement, une garantie de performances sans négliger les répercussions d'un tel chantier sur l'économie locale, d'autant que notre partenaire s'est engagé sur l'insertion sociale et une part de chiffre d'affaires confiée à des PME du département.

Le calendrier : début des travaux en mars 2014, ouverture été 2016

Le permis de construire sera donc déposé au mois d'août, le début du terrassement est prévu pour le mois de mars 2014, le début des travaux du bâtiment en juillet de la même année, l'ouverture de l'équipement dédié à la Maîtrise des Hauts-de-Seine en mars 2016, la mise à disposition de l'ensemble de la Cité musicale en juin 2016 et l'ouverture des derniers commerces en 2017.

Tags:

[Vallée de la Culture](#) [2]

[musique](#) [3]

[île Seguin](#) [4]

categories:

[Vallée de la Culture](#) [5]

[Hauts-de-Seine](#) [6]

[Tweet](#) [7]

Thursday, 11 July 2013

Source URL (retrieved on 09/28/2020 - 14:50): <http://patrickdevedjian.fr/lancement-de-la-cit%C3%A9-musicale-de-l%C3%A9le-seguin/435>

Links:

[1] <http://video.hauts-de-seine.net/widget/decouvrez-en-3d-la-future-cite-musicale-de-lile-seguin-a-boulogne-billancourt-1>

[2] <http://patrickdevedjian.fr/tags/vall%C3%A9e-de-la-culture>

[3] <http://patrickdevedjian.fr/tags/musique>

[4] <http://patrickdevedjian.fr/tags/%C3%A9le-seguin>

[5] <http://patrickdevedjian.fr/blog/vall%C3%A9e-de-la-culture>

[6] <http://patrickdevedjian.fr/blog/hauts-de-seine>

[7] <http://twitter.com/share>